



recuperer mES COMMANDES ET MON GAIN

Par **claeys**, le **10/01/2011** à **13:57**

cela fait deja plusieurs mois ,que j'envoie mon bon gagnant avec une commandes , surtout en rc (date le 15/11/2010.

ensuite j'ai reçu un autre message qui me confirme que j'ai gagner le 22/11/2010 ,il me demande de m'envoie mon bon , je les fait en rc toujours .

ensuite le 29/11/2010 , surtout ne pas dépasser 9jours , si non vous n'aurais pas votre prix et j'ai fais une autre commande, que je n'ai toujours pas reçu , que se passe t'il , chez alicé avantages

le 7/12/2010 je recois une lettre qui me confirme qui m'on envoie le reglement plus ma commande a ce jour je n'ai toujours rien reçu.

le 29/12/2010 , je recois denouveau un courrier pour recevoir mon du sous les neuf jours. je leur ai envois avant les neud jours en recomance biensur, et j'attent toujours , je ne peux les contacte je ne parlen pas , il y a que mon locataire qui a essaye a plusieurs reprise ,on n'a laisse un n° de telephone (0450544309) ou pas telephone portable 0613892509 pour le smn ;ou pas mms .

monsieur comment faire pour recevoir mon du ,et avoir les numeros des mes colis de facons que je puisse faire des recherche au niveau de la poste .

MERCI ?DANS L4ATTENTE DE VOUS LIRE OU AU TELEPHONE , monsieur JE SUIS EN INVALIDITE A VIE ? MES J'AI TOUTE MA TETE , MERCI DE M'AIDE
VEUILLEZ AGREER MONSIEUR L'AVOCAT DE SOLUTIONNE CE PROBLEME , QUI ME MINE BEAUCOUP MME CLAEYS

Par **Laure11**, le **10/01/2011** à **14:39**

Vous n'avez rien gagné du tout...Lisez attentivement tout ce qu'a écrit Alice.

En revanche pour vos commandes réglées et non reçues, envoyez un courrier recommandé AR les mettant en demeure de vous faire parvenir sous 15 jours tous les articles commandés, vous indiquez également que passé ce délai, vous saisirez le Tribunal.